



Cahiers ISPOLE

The Working Paper Series in Political Science at UCLouvain

n°1 - année 2024

LE ROI DES BELGES AU CONGO L'HORIZON DE L'AVENIR À L'OMBRE DU PASSÉ

Tanguy de WILDE

Institut de Sciences Politiques Louvain Europe
ISPOLE



La série *Cahiers ISPOLE* a pour objectif de promouvoir le développement et la diffusion des travaux de recherche menés au sein de l'institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE) sur « le, la et les politiques » tant au niveau belge qu'eupéen et international. Les *Cahiers ISPOLE* permettent la diffusion des travaux

- des membres de l'institut,
- des chercheur·euse·s qui participent à ses activités,
- des étudiant·e·s des masters dont les travaux de grande qualité sont liés aux objets d'étude de l'institut.

La série est ouverte aux contributions provenant de toutes les sous-disciplines en sciences politiques. Pour qu'elles puissent être publiées, les contributions doivent répondre à des standards rigoureux de travail scientifique et être originales. Compte tenu du pluralisme épistémologique, thématique et méthodologique pratiqué par les membres de l'institut, la série encourage les contributions qui, ensemble, reflètent cette diversité.

The *Cahiers ISPOLE* series aims to promote the development and dissemination of research carried out at the Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE) on « policies, politics and the polity? » at the Belgian, European and international levels. The *Cahiers ISPOLE* disseminate the work of the

- members of the institute,
- researchers involved in its activities,
- masters students whose high-quality work is linked to the institute's objects of study.

The series is open to contributions from all political science sub-disciplines. To be eligible for publication, contributions must meet rigorous standards of scholarly work and be original. Given the epistemological, thematic and methodological pluralism practiced by the institute, the series encourages contributions that reflect this diversity.

The Cahiers ISPOLE are an open access format, freely available on Cairn.info: <https://www.cairn.info/revue-cahiers-ispole.htm>.

Les Cahiers ISPOLE sont disponibles en accès libre sur Cairn.info : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-ispole.htm>.

Responsable éditorial/Editorial manager: Ferdinand Teuber (ferdinand.teuber@uclouvain.be)

Gestionnaire de la collection/Collection Manager: Karine Verstraeten (karine.verstraeten@uclouvain.be)

LE ROI DES BELGES AU CONGO.
L'HORIZON DE L'AVENIR À L'OMBRE DU PASSÉ

Abstract : *The scheduled visit of King Philippe to Kinshasa, Lubumbashi, and Bukavu, originally planned to commemorate the Democratic Republic of Congo's 60th anniversary of independence, was postponed until early June 2022. This article discusses the rarity of royal trips to Belgium's former colony since the latter's independence, and their political-symbolic importance through the lens of the «king's two bodies» theory. The analysis then turns to the speech delivered by the Belgian sovereign in Kinshasa to President Felix Tshisekedi and the Congolese people. Philippe's remarks oscillate between expressions of regret about the pain of the colonial period, hopes for a renewal of Belgian-Congolese relations, and a reminder of Belgium's attachment to the territorial integrity of a state whose borders were initially drawn by Belgian King Leopold II. Philippe's statements are examined in the light of the initial reactions they provoked on the spot, and their potentially historic significance for Belgium.*

Résumé: Prévus au départ pour célébrer les soixante ans de l'indépendance de la République démocratique du Congo, la visite du roi Philippe à Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu n'a pu avoir lieu que début juin 2022. Cet article souligne d'abord la rareté des voyages royaux dans l'ancienne colonie de la Belgique depuis l'indépendance et leur importance politico-symbolique à travers la théorie des « deux corps du roi ». L'analyse porte ensuite sur le discours prononcé solennellement par le souverain belge à Kinshasa à l'adresse du président Felix Tshisekedi et de la population congolaise. Oscillant entre les regrets relatifs aux douleurs de la période coloniale, l'espoir d'un renouveau des relations belgo-congolaises et le rappel de l'attachement de la Belgique à l'intégrité territoriale d'un État dont les frontières ont été initialement tracées par son fondateur, le roi Léopold II, les propos de Philippe sont examinés à travers les premières réactions qu'ils ont suscitées sur place et leur portée potentiellement historique pour la Belgique.

Citation :

de WILDE, T. (2024). *Le roi des Belges au Congo. L'horizon de l'avenir à l'ombre du passé*, Cahiers ISPOLE Louvain-La-Neuve : Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe, UCLouvain.

« Le présent serait plein de tous les avènements,
si le passé n'y projetait déjà une histoire. »

André Gide

La visite effectuée en République démocratique du Congo du 7 au 13 juin 2022 par le Chef de l'Etat belge et son épouse fera date. Peut-être même apparaîtra-t-elle « historique ». On hésite à l'affirmer d'emblée car que signifie véritablement un événement qualifié d'historique ? Si l'on considère qu'il s'agit d'un événement rare, voire exceptionnel, alors il est permis d'avancer que le voyage du couple royal à Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu était « historique ». Si l'on pense qu'un événement est historique s'il survit à son occurrence et pénètre dans les mémoires parce qu'il était et demeure marquant, alors on ne peut que supputer aujourd'hui que demain fera de cette visite royale un événement-phare des relations belgo-congolaises.

Il est indéniable que cette rencontre de nos souverains avec les dirigeants et le peuple congolais était à la fois attendue et exceptionnelle par sa durée. Prévue de longue date, la visite devait normalement trouver sa place, à l'invitation du président Félix Tshisekedi, en marge des fêtes célébrant les soixante ans de l'indépendance du Congo en 2020. Lancée dès septembre 2019, quand le nouveau président congolais honorait la Belgique de son premier voyage officiel, l'invitation ne put être concrétisée : la visite fut reportée à plusieurs reprises en raison de la pandémie de covid-19, peu propice à des rassemblements de masse, et une dernière fois en mars 2022, après le déclenchement du conflit russo-ukrainien. Mais surtout, le voyage du roi Philippe était le premier que ce dernier effectuait au Congo, Etat qui n'aurait jamais existé dans son assise territoriale actuelle si son arrière-arrière-grand-oncle, le roi Léopold II, n'avait pas eu la volonté tenace de doter la Belgique d'un territoire d'outre-mer¹. Si,

Tanguy de Wilde est Professeur de relations internationales à l'UCLouvain et au Collège d'Europe de Bruges. Il y enseigne notamment la politique étrangère de la Belgique et de l'Union européenne. Une première version de ce texte a été publiée dans *Museum Dynasticum* (2023; 2).
1 Sur une personnalité, un sujet et une controverse qui ont fait couler beaucoup d'encre et brassé beaucoup de fantasmes, nous avons tenté une synthèse destinée à distinguer la réalité de l'imaginaire, cf. T. de WILDE, « Léopold II, roi des Belges et souverain du Congo : une figure historique confrontée aux mythes mémoriels », *Relations internationales*, n° 190 (2022 ; 2), p. 45-64.

depuis l'indépendance du Congo-Zaïre, les rencontres belgo-congolaises au plus haut niveau sont à la fois assez rares, comme on le récapitulera ci-après, et empreintes d'une charge politico-symbolique si forte, c'est peut-être en raison de la théorie dite des « deux corps du roi » que cette contribution décryptera avant de s'interroger sur les apports de la visite du roi Philippe au cœur du continent africain, en particulier celui du message délivré au président et au peuple congolais.

Rares visites royales au Congo-Zaïre indépendant

Depuis l'indépendance en 1960, les différents chefs d'Etat belges ne sont pas rendus souvent au Congo-Zaïre². A deux reprises, en 1970 et 1985, pour les dix ans et les vingt-cinq ans de l'indépendance, le roi Baudouin s'est déplacé dans la patrie dirigée par le président Mobutu depuis sa prise de pouvoir en 1965³. On connaît les dérives dictatoriales du truculent maréchal, en quête d'authenticité africaine, mais se fourvoyant dans un culte de la personnalité inspiré de Chine et de Corée du Nord. Toute visite royale était donc un sujet délicat pour le gouvernement belge, soucieux de ne pas cautionner la dictature, même si celle-ci avait choisi le camp occidental pendant la guerre froide. Durant la deuxième quinzaine de juin 1970, la visite de Baudouin et Fabiola, ardemment désirée par un maréchal Mobutu qui n'avait pas encore entrepris le grand virage de l'authenticité et du parti unique, fut triomphale. Ce voyage officiel scellait aussi une forme de réconciliation entre la Belgique et le Congo, dix ans après les troubles et les contentieux causés par une indépendance chaotique⁴. En 1985, la visite fut plus courte. Elle traduisait l'usure du pouvoir du côté zaïrois et une certaine gêne quant au positionnement à adopter par la Belgique face à une dictature avérée. Par la suite, de longues années de troubles empêchèrent toute perspective de visite royale.

2 Pour un aperçu général des visites de la maison royale au Congo belge et au Congo-Zaïre indépendant, cf. G. VANTHEMSCHE, « Het Belgisch koningshuis op reis in Congo (1909-2010) », *Museum Dynasticum*, 30 (2018 ; 1), p. 21-48.

3 Sur les voyages du roi Baudouin, cf. S. HOCQ, « Baudouin 1er et les visites d'Etat au Congo : de la découverte à la désillusion, des retrouvailles aux prémices de la rupture », *Museum Dynasticum*, 24 (2012 ; 1), p. 3-48 et B. D'HOORE, « Koning Boudewijn op de internationale scène », *Museum Dynasticum*, 33 (2021 ; 2), p. 23-57.

4 Lors du dîner de gala du 18 juin 1970, le maréchal Mobutu déclara notamment : « Nous nous réjouissons de ce que la situation de nos relations mutuelles a totalement changé, que la suspicion, la méfiance, voire l'hostilité, ont fait place à la compréhension mutuelle et à la coopération ». Cité par V. DUJARDIN, *Pierre Harmel*, Bruxelles, 2004, p. 330. L'auteur souligne aussi (p. 330-334) que cette réconciliation avait été entamée par la réception à Laeken et à Ciergnon du président Mobutu par le couple royal.

En 1990, pour les trente ans de l'indépendance, le Zaïre était en plein bouleversement : en avril, le président Mobutu avait officiellement mis fin au parti unique et une conférence nationale souveraine allait être censée préparer l'avenir du pays avant de s'enliser dans des palabres inefficaces⁵. Un massacre d'étudiants à l'université de Lubumbashi en mai 1990 avait marqué une rupture dans les relations avec la Belgique déjà mises à mal après deux années de crise intense⁶. Quand il monte sur le trône en août 1993, Albert II sait que les relations entre la Belgique et le Zaïre sont en quelque sorte en suspens. La rupture a été consommée avec le maréchal Mobutu déclaré *persona non grata* aux funérailles du roi Baudouin. Le nouveau souverain belge avait cependant déjà visité le Congo en 1969. A l'époque, le Prince Albert avait présidé une mission dédiée au commerce extérieur. Il avait alors inauguré à Kinshasa l'école belge portant son nom tout en visitant les installations minières de Kolwezi et l'université de Lubumbashi. Visiblement enchanté de cette visite, le maréchal Mobutu avait décoré le Prince de la grand-croix de l'ordre du Léopard. Cette rencontre préparait très utilement le voyage du couple royal de 1970⁷. Notons aussi pour la petite histoire, qu'en 2006, la fameuse émission de la RTBF faisant croire à la disparition de la Belgique, *Bye bye Belgium*, avait fictivement expédié le roi au Congo, afin de lui trouver refuge dans un pays ami, après la partition elle aussi fictionnelle de l'Etat fédéral⁸.

La chute de président zaïrois en 1997 n'augurait quant à elle guère de transformation démocratique, la prise de pouvoir par Laurent-Désiré Kabila relevant davantage de la transition dictatoriale. Le 30 juin 2000, quarante ans après l'indépendance, le pays, redevenu République démocratique du Congo (RDC), était dans la tourmente d'une guerre interafricaine. Celle-ci avait été déclenchée lorsque le nouveau président du pays avait révoqué ses parrains rwandais et ougandais qui lui avaient mis le pied à l'étrier du pouvoir, et avait

5 Sur ces changements, cf. notamment A. F. N'KISI, *Le basculement géopolitique de l'Afrique des Grands Lacs. Décennie 1990*, Paris, 2018.

6 Sur ces péripéties, cf. notamment, O. LANOTTE, C. ROOSENS & C. CLÉMENT (dir.), *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*, Bruxelles, 2000.

7 Le Prince Albert indiquait notamment à son retour qu'au-delà de l'aspect économique de son séjour, il avait perçu que « *le Congo voulait renouer avec la Belgique des relations solides, durables, franches et amicales* ». Et le futur roi de conclure : « *C'est le message que j'emporte et que je ferai passer à mon frère* ». Cité par V. DUJARDIN, *op. cit.*, p. 329.

8 Le faux documentaire sur la disparition de la Belgique a été diffusé à la RTBF le 13 décembre 2006 lorsqu'un présentateur-vedette annonça une déclaration unilatérale d'indépendance de la Flandre. L'auteur de ce « canular de mauvais goût », pour reprendre le terme du porte-parole du Palais royal de l'époque, a expliqué sa démarche dans deux ouvrages : P. DUTILLEUL (dir.), *Bye-bye Belgium*, Lovreval, 2006 et P. DUTILLEUL, *Chronique d'une imposture assumée – L'émission choc du 13 décembre 2006*, Bruxelles, 2008.

appelé à son secours ses voisins angolais et zimbabwéen. La diplomatie belge s'employa alors à encourager les efforts de paix qui aboutirent aux accords de Lusaka (1999) et Sun City (2002) œuvrant à une réconciliation nationale en RDC⁹. Dans ce contexte, le successeur de Laurent-Désiré Kabila, assassiné début 2001, son fils Joseph Kabila, fut confirmé dans son rôle de président même s'il fut flanqué de quatre vice-présidents représentant l'opposition. En attendant les élections de 2006, qui le confirmeraient à son poste, le président congolais fut reçu à Bruxelles, en audience au palais royal et surtout au Sénat où il prononcera un discours sur lequel on reviendra. La relance de la politique africaine de la Belgique et les mutations en RDC rendaient dès lors possible la visite du roi Albert II et de la reine Paola dans l'ex-colonie belge. C'est au sein du « Kern » (le conseil des ministres restreint) qu'il fut patiemment décidé d'accepter l'invitation du président Kabila aux cérémonies commémoratives des cinquante ans de l'indépendance adressée au roi Albert II. Yves Leterme, le Premier ministre en personne, couvrira de sa présence la visite royale en 2010. Mais le gouvernement avait également décidé que le roi ne pourrait prononcer aucun discours, craignant sans doute de conférer trop de lustre à la visite au profit du Chef de l'Etat congolais en quête de réélection. Ce roi « muet » déçut quelque peu les interlocuteurs congolais, mais la présence d'Albert II et de la reine Paola en juin 2010 à Kinshasa était à ce prix : sans prise de parole, un compromis à la belge entre les partisans et les adversaires d'une présence royale au Congo. Sur place, la ferveur populaire fut néanmoins au rendez-vous : un million de personnes jalonnèrent le parcours du cortège royal entre l'aéroport et la capitale ; le frère de *Bwana Kitoko*¹⁰ prolongeait sa popularité. Le voyage fut néanmoins assez court, à peine trois jours. Avec le recul, ce périple d'apparat apparaît comme celui d'une occasion manquée : les autorités belges auraient pu par l'entremise du roi ou du Premier ministre répondre au discours historique tenu par Joseph Kabila au Sénat de Belgique le 10 février 2004. A l'occasion de ce premier discours prononcé par un président congolais devant les parlementaires belges, Joseph Kabila referma symboliquement la page du contentieux colonial pour se tourner vers l'avenir, en

9 Sur le déroulement de ces événements, cf. notamment O. LANOTTE, *Guerres sans frontières en République démocratique du Congo*, Bruxelles, 2003.

10 Lors de son premier voyage au Congo belge en 1955, le roi Baudouin avait acquis ce surnom signifiant « le beau chef ». *Bwana Kitoko* est le titre d'un film d'André Cauvin tourné en 1955 qui, à la différence du film officiel (*Le Voyage royal*) tourné par le même auteur, offre un autre regard sur la visite du roi, non chronologique et focalisé sur l'Afrique traditionnelle. Ce film est accessible sur un coffret DVD gravé et édité par la Cinematek (Royal Belgian Film Archive) en 2010 intitulé *Congo belge filmé par Gérard De Boe, André Cauvin & Ernest Genval*.

liant l'histoire des deux pays : « *L'histoire de la République démocratique du Congo, c'est aussi celle des Belges, missionnaires, fonctionnaires et entrepreneurs qui crurent au rêve du Roi Léopold II de bâtir, au centre de l'Afrique, un Etat. Nous voulons, à cet instant précis, rendre hommage à la mémoire de tous ces pionniers* ». Ces paroles habiles ouvraient une perspective. Se tournant vers l'avenir, Joseph Kabila ajoutait comme pour ne pas s'enliser dans les méandres d'un contentieux : « *À chaque génération le devoir d'assumer ses erreurs. Le passé, même s'il peut, en quelque sorte, influencer sur l'avenir, ne le détermine cependant pas. Il appartient aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui de poser des gestes qui démontrent qu'il suffit d'un rien pour que les portes s'ouvrent, les plaies se cicatrisent, l'humanité avance d'un pas décisif et l'histoire enregistre une page mémorable* »¹¹. Le gouvernement de l'époque n'a pas voulu solennellement laisser le souverain ouvrir cette porte et tourner une page. Ce silence imposé à Albert II léguerait à son successeur une nécessité de parole plus forte encore, dans un contexte marqué à partir de mai 2020 par une sorte de volonté mondiale de « décolonisation des esprits » à la suite d'un énième épisode tragique de violence policière à l'égard d'un citoyen noir américain aux Etats-Unis.

En résumé, pour en revenir au roi Philippe, le voyage de juin 2022 revêtait plusieurs caractéristiques : pour le souverain, à titre personnel, c'était une première découverte de l'ex-colonie ; en tant que chef de l'Etat, la visite officielle était inédite et il en allait de même pour le président Tshisekedi arrivé au pouvoir au début de 2019 ; dans la lignée de ses prédécesseurs, ce n'était finalement que la quatrième visite d'un roi des Belges après les cérémonies de l'indépendance de 1960 ; enfin, la dernière visite remontait à 2010, mais elle avait été limitée et « muette » dans l'expression publique d'un message politico-historique.

La relation spéciale Belgique-Congo et la théorie des deux corps du roi

La visite d'un souverain belge chez son homologue congolais possède une charge politique, historique et symbolique intense que la théorie des deux corps du roi de Ernst Kantorowicz¹² peut sans doute expliquer. Le roi envisagé comme le souverain incarne à la fois une personne physique, lui-même avec ses qualités

11 *Annales parlementaires*, Sénat, 10 février 2004.

12 *The King's Two Bodies. A Study of Medieval Political Theology* est un ouvrage de l'auteur allemand Ernst Kantorowicz paru en 1957 aux éditions Princeton University et traduit en français en 1989 aux éditions Gallimard à Paris sous le titre *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*.

et ses défauts, et une personne morale, la communauté politique dont il est le chef de l'Etat. Le corps physique, mortel, faillible, passera, mais le corps politique demeurera, car l'Etat constitué dans ses frontières est, lui, potentiellement immortel. Si le roi meurt, le royaume demeure, d'où l'assertion : « *Le roi est mort, vive le roi* ». Léopold II, fondateur de l'Etat indépendant du Congo (EIC) en 1885, avait la particularité jusqu'en 1908 d'incarner outre son corps personnel, deux autres corps symboliques. La dévolution successorale lui octroyait un corps constitutionnel belge, et l'autorisation du parlement l'érigait en corps-souverain de l'EIC. Quand le Congo devint une colonie belge de 1908 à 1960, le tableau était moins clair : le deuxième et le troisième corps du roi avaient-ils fusionné en une seule communauté politique belgo-congolaise ? Mais ce qui est sûr, c'est que les différents présidents congolais, depuis Joseph Kasa-Vubu jusqu'à Félix Tshisekedi, ont tous hérité du troisième corps du roi, le corps congolais métaphysique. En accordant l'indépendance le 30 juin 1960, Baudouin s'est défait d'un corps pour le transmettre au président Kasa-Vubu. La préservation de cet héritage est un point de convergence pour ceux qui incarnent désormais les deux « corps du président » au Congo : l'attachement à l'unité et à l'intégrité de leur Etat. De Kasa-Vubu à Tshisekedi, en passant par Mobutu et les Kabila, tous les chefs d'Etat congolais ont tenu à lutter pour l'intégrité d'une assise territoriale largement formée en 1885 par l'entremise de Léopold II et de ses conseillers. C'est ainsi que les rois des Belges, successeurs du fondateur, recueilleront toujours un écho favorable quand ils rappelleront l'attachement de la Belgique au respect de la souveraineté du Congo et de son intégrité territoriale, périodiquement menacée à ses frontières depuis plus de vingt-cinq ans¹³. Le roi Albert II avait déjà fait résonner cette fibre dans son dernier discours de Noël en 2012, en précisant qu'il était « *consterné de voir que les drames des populations dans l'est du Congo se poursuivent avec tant de violence et de réfugiés, et que l'intégrité du territoire congolais n'est pas respectée* »¹⁴. En 2022, et le roi Philippe et le Premier ministre Alexander De Croo ont été chaleureusement applaudis au Congo quand ils allèrent dans la même direction. Dans son discours du 8 juin 2022, devant le palais du peuple congolais, le roi s'adresse au président Tshisekedi en des termes

13 Par contre, la suspicion s'instillera entre le Congo et la Belgique quand certains observateurs virent la main du royaume derrière la sécession katangaise en 1960 ou que d'autres s'étonnèrent à tout le moins d'une complaisance pragmatique face à cet état de fait : l'héritage risquait de voler en éclats et d'ouvrir une funeste boîte de Pandore. Cf. à cet égard notamment C. ROOSENS, « La Belgique et la sécession du Katanga » in O. LANOTTE, C. ROOSENS et C. CLEMENT (dir.), *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*, op. cit., p. 107-132.

14 Discours reproduit dans *La Libre Belgique*, 26 décembre 2012.

qui unissent les deux chefs d'Etat pour un but commun :

« Monsieur le Président,

Vous et moi sommes trop jeunes pour avoir vécu le Congo d'avant son indépendance.

Mais pour vous, comme pour moi, la présence belge au Congo, avant 1960, laisse aussi un héritage qui a ancré le pays dans ses frontières actuelles.

La préservation de l'intégrité territoriale du Congo est une préoccupation majeure que nous partageons »¹⁵.

Quant au Premier ministre, Alexander De Croo, il osa encore davantage en comparant la République démocratique du Congo à l'Ukraine pour légitimer les deux Etats à défendre leur intégrité territoriale. Lors d'une conférence de presse au Palais de la Nation avec le président Tshisekedi, il déclara le même jour : *« Comme l'Ukraine, la RDC a le droit d'exiger de [ses] voisins que [son] territoire soit respecté »*. Et d'indiquer que la RDC devait appeler ses voisins à prendre leurs responsabilités à cet égard et que la Belgique était *« prête à jouer un rôle pour que ces responsabilités soient respectées »¹⁶*, si le Congo l'estimait nécessaire.

Cette rhétorique convergente sur la nécessité de préserver l'héritage léopoldien fut saluée par certains observateurs du pays visité. Le journal congolais *Le Potentiel* estimait, le jour du discours du roi à Kinshasa, qu'il avait été *« essentiel »* de l'entendre dire son attachement à la préservation de l'intégrité territoriale de la RDC. Il poursuivait en indiquant que les Congolais étaient rassurés par le soutien de la Belgique exprimé par le roi *« à toute initiative visant à la stabilité et au développement harmonieux de l'Afrique des Grands Lacs »*, avant d'entendre dire par le souverain que la *« reprise progressive de notre coopération militaire s'inscrit dans la même logique »¹⁷*. Frank Ramazani, Docteur en sciences politiques et administratives, professeur à l'Université de Kisangani est un observateur

15 Discours de Sa Majesté le roi - Esplanade du Palais du Peuple, Kinshasa, 8 juin 2022, accessible via le site Monarchie.be. Les extraits mentionnés par la suite *in texto* ou en bas de page en sont issus.

16 Agence Belga, 8 juin 2022.

17 Lepotentiel.cd, 8 juin 2022, consulté ce jour-là.

généralement critique de la scène politique en RDC. Interrogé dans le journal *Le Soir*, le 13 juin 2022¹⁸, il retient deux points importants de la visite du roi Philippe¹⁹, mais surtout le fait que « *lui, le souverain de la Belgique, le descendant²⁰ de Léopold II qui a dessiné ce grand pays, a réaffirmé on ne peut plus clairement l'attachement de la Belgique à l'intégrité du territoire congolais, au respect de ses frontières. (...), la coopération militaire a repris et je suis certain que, sur le plan international, ce message-là sera reçu. Le Congo faible est celui qui fut abandonné par la Belgique...* ».

Pour conclure sur la théorie des deux corps du roi par rapport à la RDC, on peut constater l'importance actuelle, tant à Kinshasa qu'à Bruxelles, du deuxième corps du roi formé en 1885 au cœur de l'Afrique centrale depuis le palais de Laeken.

Des regrets, mais encor ...

A peine la visite royale était-elle confirmée que l'attention médiatique s'est focalisée sur la question de savoir si le roi Philippe après avoir exprimé ses regrets en juin 2020 par rapport aux blessures du passé colonial, allait cette fois présenter des excuses par rapport au même passé²¹. En réalité, l'observateur attentif pouvait, avant le voyage, vaticiner juste en considérant que le roi n'allait certainement pas dire moins que ce qu'il avait écrit au président Tshisekedi en juin 2020. De même, eu égard à l'absence d'unanimité dans la classe politique belge sur l'attitude idoine à adopter par rapport au passé colonial, il n'allait pas s'aventurer au-delà. Faut-il encore rappeler que toute parole royale doit être contresignée par un ministre et que le Premier d'entre eux avait balisé d'emblée l'événement. Dans un entretien accordé au journal *Le Soir* dans l'avion le menant à Kinshasa quelques heures avant le discours du roi Philippe, Alexander De Croo avait déclaré : « *Si on veut pouvoir travailler comme de vrais partenaires qui*

18 Dans ce même journal, Colette Braeckman, elle aussi observatrice critique des relations belgo-congolaises, sous-titrait son article qui faisait le bilan du voyage : « *Les Congolais ont surtout retenu l'attachement de Philippe à l'intégrité territoriale de leur pays* ».

19 On reviendra plus loin sur le deuxième point relatif à la présence congolaise en Belgique.

20 On précisera à cet égard que si le roi Philippe est bien un des successeurs de Léopold II, il n'est pas *stricto sensu* son descendant, ce dernier n'ayant pas eu d'héritier mâle à l'époque où la dévolution successorale était de primogéniture masculine. Philippe descend en ligne directe du frère de Léopold II, Philippe, Comte de Flandre.

21 L'auteur de ces lignes, interrogé à la veille de la visite par le journal *Le Monde*, peut témoigner que cet organe de presse au rayonnement international faisait de la question des excuses l'enjeu principal du voyage en préparation : c'était la première question posée. Cf. *Le Monde Afrique*, Lemonde.fr, 7 juin 2022 : « *En Belgique, la question des excuses pour le passé colonial ne se pose pas comme en France* », Tanguy de Wilde, propos recueillis par Elise Barthet.

peuvent se regarder dans les yeux, il faut affronter le passé. (...) La lettre que le Roi avait envoyée il y a deux ans était quelque chose qui déplace les murs en Belgique et au niveau international. Il faut parler de ce passé. Le mettre dans une lettre, c'est bien ; venir au Congo et l'expliquer devant la population congolaise, c'est encore une autre dimension. Il ne faut pas sous-estimer le message que le Roi apporte ». Il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre la portée des propos du Premier ministre qui, à l'époque, jouait un double rôle. Le chef du gouvernement avait en effet aussi endossé les responsabilités de la ministre des Affaires étrangères, Sophie Wilmès, qui s'était mise en retrait du gouvernement pour des raisons de santé familiale. Entre les lignes, le Premier ministre rappelait qu'en Belgique, jusqu'à présent, seul le gouvernement présente des excuses au nom du pouvoir exécutif, en raison des éventuelles conséquences de celles-ci. Et quand il y procède, c'est pour viser des éléments précis : mort de Lumumba, génocide au Rwanda, sort des métis.

Il était donc clair que la lettre de 2020, exceptionnelle par son contenu, demeurerait un point de référence dont le message serait amplifié par un discours royal directement livré aux principaux intéressés. Les passages principaux de cette lettre du 30 juin 2020 adressée par le roi Philippe au président congolais doivent être rappelés :

« Pour renforcer davantage nos liens et développer une amitié encore plus féconde, il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité.

Notre histoire est faite de réalisations communes, mais a aussi connu des épisodes douloureux. À l'époque de l'État indépendant du Congo des actes de violence et de cruauté ont été commis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations. Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés ».

On y décelait déjà trois points. *Primo*, la nécessité d'affronter le passé commun pour construire un avenir harmonieux avec le Congo ; en soi, c'était un geste diplomatique pour garantir des relations fructueuses et non contentieuses entre les deux pays. *Secundo*, une histoire faite de réalisations communes et

d'épisodes douloureux, avec une insistance sur ces derniers, pour les assumer et les regretter ; ici le roi entame un travail de mémoire qui n'occulte pas, n'hypertrophie pas non plus, prend l'histoire pour ce qu'elle fut et aspire à une mémoire collective apaisée²². *Tertio*, un lien entre le passé et le présent en évoquant les discriminations dont pourrait être encore victime une diaspora issue du Congo ; en opérant ce rapprochement, le chef de l'Etat appelle à la cohésion sociale en Belgique même. Philippe assume ainsi trois rôles : roi-diplomate d'abord ; entrepreneur mémoriel, ensuite, d'autant plus important qu'il se situe dans la lignée du fondateur du Congo ; enfin, roi des Belges, de tous les Belges, et donc aussi de ceux issus du Congo.

Quels accents nouveaux le roi Philippe a-t-il imprimés dans la partie de son discours du 8 juin 2022 revenant sur les termes de sa lettre adressée au président Tshisekedi en 2020 ? D'abord, le roi situera très explicitement son discours dans la foulée de « *ses sincères regrets* » exprimés dans sa lettre à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo²³. Le chef de l'Etat s'adresse certes protocolairement toujours au président, mais à travers lui, en terre africaine, c'est à tous les Congolais que son message est destiné. On retrouve le roi-diplomate, celui qui célèbre les soixante-deux ans de l'indépendance du pays-hôte qui « *a pris sa place, pleine et entière, dans le concert des Nations* » et celui qui fonde des espoirs dans une relation belgo-congolaise nouvelle et portée par un élan mutuel²⁴. Mais cet avenir ne saurait se bâtir sans oublier le passé et le roi joue subtilement son rôle d'entrepreneur mémoriel pour assumer pleinement ce passé « *afin de transmettre à la nouvelle génération une mémoire réfléchie et pacifiée de notre histoire commune* ». Les mots sont choisis : une mémoire réfléchie suppose de la construire sur une connaissance des réalités plutôt que sur des impressions ou autres mythes ; une mémoire pacifiée signifie une mémoire non contentieuse où le passé douloureux ne ressort pas des limbes à la moindre difficulté dans la relation entre les deux Etats. Et pour contribuer à cette pacification, le souverain va franchir un pas en distinguant en quelque

22 Sur ce point de la mémoire collective en relations internationales, cf. l'ouvrage séminal (suivi de beaucoup d'autres contributions le complétant) de V. Rosoux : *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*, Bruxelles, 2001.

23 *Expressis verbis*, le roi indique après avoir renouvelé ses regrets : « *Sincères regrets que j'avais exprimés dans la lettre que je vous ai adressée, Monsieur le Président, il y a deux ans maintenant, pour le 60e anniversaire de l'indépendance* ».

24 « *Aujourd'hui vous souhaitez écrire un nouveau chapitre dans nos relations et regarder vers l'avenir, encouragé par la formidable jeunesse du peuple congolais qui ne demande qu'à valoriser ses talents. Ecrivons ce nouveau chapitre ensemble.* »

sorte les « agents » de la « structure » du passé : à la sincérité d'engagement des acteurs belges dans le régime colonial congolais, il opposera la critique de la structure même en ces termes :

« Bien que de nombreux Belges se soient sincèrement investis, aimant profondément le Congo et ses habitants, le régime colonial comme tel était basé sur l'exploitation et la domination.

Ce régime était celui d'une relation inégale, en soi injustifiable, marqué par le paternalisme, les discriminations et le racisme.

Il a donné lieu à des exactions et des humiliations ».

Et le roi de réitérer, « ses plus profonds regrets pour ces blessures du passé », hic et nunc, « face au peuple congolais et à ceux qui aujourd'hui encore en souffrent ».

On avait souligné un troisième rôle du roi dans la lettre de 2020, celui de roi des Belges, de tous les Belges, avec cette volonté inclusive de la diversité des citoyens. D'une certaine manière, en pointant les « nombreux Belges (...) sincèrement investis, aimant profondément le Congo et ses habitants », le roi saluait, à l'instar du président Kabila en 2004 au Sénat, les « missionnaires, fonctionnaires et entrepreneurs qui crurent au rêve du Roi Léopold II de bâtir, au centre de l'Afrique, un Etat »²⁵. Mais la présence de la diaspora congolaise était tout autant magnifiée, le roi soulignant ses rencontres régulières et reconnaissantes avec des « Belges d'origine congolaise qui contribuent intensément à la vie sociale, économique et culturelle de la Belgique »²⁶.

L'ensemble du message du roi lié au passé pour mieux se projeter dans l'avenir allait évidemment être scruté et commenté en sens divers, tant par les personnes

25 De même les combattants congolais des deux guerres mondiales étaient évoqués dans un élan de reconnaissance ayant pu être concrétisé le jour même à l'égard du dernier vétéran survivant : « Nous n'oublions pas non plus vos soldats qui ont combattu aux côtés des nôtres sur différents champs de bataille des deux guerres mondiales. Nous avons un devoir de mémoire à l'égard de leurs sacrifices, comme j'ai tenu à le souligner ce matin en décorant le dernier ancien combattant congolais de 40-45 ». Il s'agit d'Albert Kunyuku Ngoma, centenaire, qui reçut des mains du roi le titre de commandeur de l'ordre de la Couronne. Ce dernier soldat de la Force publique s'est éteint à Kinshasa en novembre 2022.

26 Frank Ramazani, évoqué plus haut, quand il mettait en exergue l'importance du soutien du roi à l'intégrité territoriale de la RDC, estime que l'autre point qui a été « droit au cœur » de la population congolaise dans les propos de Philippe était le fait « d'avoir reconnu que les Congolais qui vivent en Belgique contribuent à son développement », *Le Soir*, 13 juin 2022.

qui escomptaient davantage que par celles qui estimaient que le souverain s'était avancé trop loin. Certains réclamaient des excuses, d'autres contestaient la véracité des termes employés pour qualifier le moment historique de la colonisation²⁷. Le Premier ministre, qui n'accompagna le couple royal que durant les trois jours de la partie la plus politique du voyage, s'est chargé d'assumer crânement les propos du roi. Interrogé par l'Agence Belga le 9 juin 2022²⁸, il précise : « *C'était un moment important, on a regardé le passé droit dans les yeux en exprimant des regrets hier, aujourd'hui on a parlé du futur, dans lequel le Congo a un rôle important à jouer pour le monde entier* ». Titillé sur la question des éventuelles excuses non prononcées, Alexander De Croo martèle : « *Les regrets sont plus forts. D'ailleurs, le président Tshisekedi ne demande pas d'excuses. Ce qui est important, c'est ce qu'on va faire demain pour une population extrêmement pauvre, qui souffre tous les jours pour trouver à manger* ». Il est vrai que la veille, sortant de son tête-à-tête avec le chef de l'Etat de l'ancienne métropole, Félix Tshisekedi avait indiqué à la presse congolaise²⁹ : « *Nos discussions n'ont pas servi à s'appesantir sur le passé. Nous voulons regarder l'avenir. Le passé est à la fois glorieux et triste, mais le but ici c'est de construire quelque chose de définitif qui soit constructif pour nos deux pays* ». Le président précise aussi qu'il n'est pas nécessaire de ressasser le passé et de « *risquer de soulever de nouvelles tensions inutiles* » avant de conclure : « *Aujourd'hui, nos peuples ont besoin de se rapprocher, de se développer. Ils n'ont pas besoin de se regarder en chiens de faïence* ». Il n'est pas inutile de rappeler que le président congolais est le Chef de l'Etat de la RDC qui connaît sans doute le mieux la Belgique pour y avoir séjourné de longues années. Lors de sa visite en Belgique en septembre 2019, il avait notamment déclaré dans un discours au siège de la

27 Parmi ceux-ci, Sylvain Plasschaert, par exemple, professeur émérite à la KU Leuven, estime malencontreux le fait que le roi ait dit que « *le régime colonial comme tel était basé sur l'exploitation* », parce qu'en français le terme prête à confusion : on peut exploiter une région au sens marxiste et péjoratif du terme (« *uitbuiting* » en néerlandais), mais on peut exploiter positivement ses talents, exploitation signifie alors mise en valeur : « *ontwikkeling* » ou « *ontginning* » (pour un terrain) ou « *uitbating* » (pour une entreprise) en néerlandais. Aux yeux du commentateur, la colonisation doit s'envisager avec ces nuances-là (*La Libre Belgique*, 15 juin 2022). Gauthier de Villers, ancien responsable de la section d'Histoire du temps présent au musée royal de l'Afrique centrale, estime pour sa part à l'instar de ce que le roi a formulé « *que la domination, l'exploitation, le racisme sont des caractères fondamentaux du système colonial* ». Mais il ajoute, non sans s'être demandé « *quelle est la part de la conviction, celle de l'emprise d'un discours idéologiquement correct, celle de l'opportunisme diplomatique, dans ce ralliement à une forme particulièrement radicale d'anticolonialisme* » : « *je me démarquerai d'une telle position en soutenant que mettre seulement l'accent sur de tels caractères est réducteur. (...) [la colonisation n'a-t-elle pas] initié en Afrique un processus de sortie de l'univers des croyances et des rituels magiques qui s'est accompagné de nouvelles aliénations, mais n'en a pas moins des vertus émancipatrices ? En résumé, la colonisation a été indissolublement oppressive et émancipatrice* » (*Le Soir*, 8 juillet 2022).

28 Cité dans *La Libre Belgique*, 10 juin 2022.

29 Lepotential.cd, 8 juin 2022, consulté ce jour-là.

Fédération des entreprises de Belgique (FEB) : « *La Belgique est mon autre Congo. J'y ai passé plus de la moitié de ma vie. Je connais la Belgique dans toutes ses facettes. Toujours, je me sentirai chez moi dans ce pays* »³⁰.

On le sait, en raison du régime de la monarchie constitutionnelle, le roi n'a pas, lui, le loisir, comme son Premier ministre ou le président congolais, de commenter et de préciser sa parole officielle en conférence de presse, toute précision devant revêtir au préalable le contreseing ministériel. Le chef de l'Etat ne peut que réitérer dans un propos officiel ultérieur un élément important qu'il entend mettre en exergue. C'est dans cette optique qu'on peut interpréter un passage du discours du 20 juillet 2022 allant dans le sens de ce que formulèrent Alexander De Croo et Félix Tshisekedi : ce voyage était un momentum particulier au cours duquel une page importante du passé s'est tournée pour mieux envisager l'avenir. Philippe indiquera en effet lors de la fête nationale qu'il considérerait en quelque sorte son voyage comme historique et prometteur d'une relation nouvelle, apaisée et nécessaire : « *Lors de notre voyage au Congo nous avons pu tourner une page importante de notre histoire commune avec la RDC. Les choses ont été dites, des gestes forts ont été posés. Avoir un regard apaisé sur notre passé commun permet de construire ensemble des projets pour l'avenir. Le peuple congolais a de grandes attentes vis-à-vis de notre pays. Travaillons ensemble pour l'aider à progresser vers plus de sécurité, de justice et de démocratie* »³¹.

Une année après la prononciation du discours de Kinshasa, une chroniqueuse, généralement bien informée sur les affaires royales en Belgique³², s'interroge sur la manière dont un souverain du XXI^e siècle comme le roi Philippe est susceptible de jouer un rôle de facilitateur en coulisses sur la scène internationale. Après avoir cité certains exemples de contacts utiles avec des dirigeants, chefs d'entreprise ou têtes couronnées notamment pour faciliter l'envoi de matériel médical pendant la pandémie, œuvrer à la libération d'otages ou à la désignation d'un spationaute belge, elle considère que le Congo est le terrain sur lequel le roi Philippe s'est le plus engagé en étant « *vraiment en première ligne* », d'abord par la lettre du 30 juin 2020 adressée au président Tshisekedi, ensuite par l'allocution dans la capitale de

30 Discours accessible via le site de la RTBF, Rtbf.be, 17 septembre 2019, consulté en juin 2022.

31 Discours de Sa Majesté le roi à l'occasion de la Fête nationale, 20 juillet 2022, sur le site Monarchie.be.

32 La journaliste Martine Dubuisson avait prédit dans son quotidien plusieurs mois à l'avance l'abdication du roi Albert II qui intervint le 21 juillet 2013 (Première évocation dans *Le Soir*, 2 mars 2012 ; explicitation de sa démarche journalistique après l'annonce effective de l'abdication dans *Le Soir*, 4 juillet 2013)

la RDC le 8 juin 2022. Et la chronique se termine en avançant que le discours de Kinshasa du souverain « *lui tient tellement à cœur qu'il le considère, nous confie-t-on, comme le discours de sa vie* »³³.

L'avenir des relations belgo-congolaises

Il serait réducteur de cantonner le discours du roi Philippe à Kinshasa à la seule question des regrets liés au passé colonial. Au-delà des formules protocolaires et convenues, des propos célébrant les atouts dont disposent le pays et ses habitants, ou de l'usage éminemment diplomatique des langues locales en envoi du discours, la prise de parole solennelle du chef de l'Etat était émaillée de subtils accents qu'il faut aussi mettre en exergue. On en repère au moins trois : d'abord, l'évocation réconciliatrice et consensuelle des deux figures marquantes de l'indépendance en 1960 ; ensuite, une référence à des individus exemplaires, modèles aussi de coopération entre les deux pays ; enfin, après le rappel de tout ce que comporte la relance des relations belgo-congolaises, et avec toutes les précautions d'usage, une esquisse plus politique du cadre dans lequel la coopération doit idéalement se dérouler.

Pour évoquer l'avenir des relations entre la Belgique et le Congo, le roi fait appel au souvenir de Patrice Lumumba quand il veut encore insister sur l'unité du Congo et son intégrité territoriale³⁴. Le souverain ne se risque toutefois pas à utiliser le terme de « balkanisation », spectre que le futur Premier ministre du Congo entendait conjurer. En effet, le terme a pris aujourd'hui des accents polémiques et partisans au Congo dans le débat public. Ayant cité Patrice Lumumba sur une question consensuelle, le roi fait bonne mesure en reprenant des propos pertinents prononcés par son oncle Baudouin au Congo même et qui sont un appel à la coopération multilatérale : « *Déjà en 1970, le Roi Baudouin notait que 'le Congo au cœur de l'Afrique, la Belgique au cœur de l'Europe, ne peuvent plus formuler leurs problèmes en termes exclusivement nationaux'* » ». Ce ne sont plus les protagonistes de l'indépendance et de leur discours polémique respectif du 30 juin 1960 qui sont convoqués, ce sont les hommes d'Etat au-dessus de la mêlée.

33 Martine Dubuisson, « Quand le Roi joue les facilitateurs en coulisses », *Le Soir*, 13 juin 2023.

34 « Avant même l'indépendance, le futur Premier ministre Lumumba prônait déjà le maintien de l'unité de la nation congolaise. Aujourd'hui, l'instabilité à l'est du pays où règnent trop souvent une violence inhumaine et l'impunité demeure une grande source d'inquiétude pour nous tous. Cette situation ne peut plus durer. Il en va de notre responsabilité à tous d'y remédier ».

Le roi rappelle ensuite les fruits fertiles d'une coopération médicale entre un médecin congolais, le docteur Jean-Jacques Muyembe et un médecin belge, le docteur Peter Piot, qui ensemble ont découvert le virus Ebola³⁵. Deux jours plus tard, à Lubumbashi, dans un discours axé sur la jeunesse, il insistera davantage sur la coopération universitaire belgo-congolaise³⁶. En outre, Philippe ne manque pas de saluer le travail remarquable de « l'homme qui répare les femmes »³⁷, le docteur Denis Mukwege, gynécologue au chevet des femmes victimes de violences sexuelles épouvantables en particulier à l'est du Congo. Le couple royal réservera d'ailleurs sa dernière étape pour rencontrer le docteur dans son hôpital de Panzi près de Bukavu au Sud-Kivu, dans une région agitée où d'aucuns leur déconseillaient de se rendre. Le lauréat du prix Nobel de la paix 2018 leur en sera reconnaissant et déclarera publiquement : « *C'est un signal très fort. (...), Le couple royal vient ici au contact de la population et de la souffrance des femmes. Cela montre leur humanité* »³⁸.

Enfin, le roi glisse une assertion plus politique qui indique non seulement le volontarisme de la Belgique pour coopérer avec le Congo, mais également certaines conditions pour que cette coopération s'exerce harmonieusement et puisse se développer : « *Par ce voyage, nous voulons souligner que la Belgique continuera de soutenir toutes les initiatives qui contribuent au bien-être de votre pays et qui offrent au peuple congolais un surcroît tellement nécessaire de bonne gouvernance, de prospérité, de santé, de sécurité et de justice. Notre engagement vis-à-vis de la RDC reste le même : celui d'un soutien ferme à la stabilisation et la démocratisation du pays ainsi qu'au respect des droits humains* ». Pour qui savait bien écouter, ces paroles sonnaient comme un appel discret à fournir au peuple congolais ce qui trop souvent lui manque et que ses dirigeants peinent à lui donner.

En conclusion, le voyage du roi Philippe et de la reine Mathilde au Congo illustre derechef la relation singulière qui lie le pays visité à la Belgique. Dans quel Etat du

35 Tous deux recevront d'ailleurs ensemble en mai 2023 lors de la session d'ouverture de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS le Prix des leaders de la santé mondiale (*La Libre Belgique*, 22 mai 2023).

36 Discours de Sa Majesté le roi - Université de Lubumbashi, 10 juin 2022, accessible via le site Monarchie.be.

37 C. BRAECKMAN, *L'homme qui répare les femmes : violences sexuelles au Congo, le combat du Dr Mukwege*, Bruxelles, 2012. Le cinéaste belge Thierry Michel a également produit en 2015 un film documentaire intitulé « *L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate* », consacré au futur prix Nobel de la Paix (2018), déjà Prix Sakharov (2014) du Parlement européen.

38 Cité dans *La Libre Belgique*, 13 juin 2022.

monde, le couple royal serait-il reçu avec un tel enthousiasme ? Et ce n'était pas une ferveur fabriquée par le pouvoir à la Potemkine, même si les forces politiques du pays avaient mobilisé leurs troupes pour l'occasion. Cette relation spéciale a nécessité une prise de parole royale qui évoque le passé sans s'y enliser et balise l'avenir sans s'illusionner. En effet, le volontarisme belge se heurte à une réalité politique et sécuritaire congolaise très difficile. Le roi et la reine ont par leur présence offert du réconfort aux populations locales et nourri leurs espoirs, mais ce sera aux Congolais eux-mêmes d'exploiter ce potentiel immense qui est dans leurs mains, avec une responsabilité écrasante pour la classe dirigeante. Celle-ci n'est pas la vertu incarnée, mais ce n'est assurément pas des autorités de l'ancienne métropole qu'une critique virulente peut surgir pour être efficace. On n'imagine ni le roi ni le Premier ministre prononcer une philippique comme celle du pape François à son arrivée à Kinshasa le 31 janvier 2023 : « *Après le colonialisme politique, un 'colonialisme économique' tout aussi asservissant s'est déchaîné. Ce pays, largement pillé, ne parvient donc pas à profiter suffisamment de ses immenses ressources* »³⁹. De même, les autorités politiques belges savent que certains propos tenus début mars 2023 par le président français Emmanuel Macron à Kinshasa au nom du « *langage de vérité* », lors de sa rapide tournée en Afrique centrale, seront toujours perçus comme teintés de relents paternalistes en RDC : « *Depuis 1994, vous [autorités successives congolaises] n'avez pas été capables de restaurer la souveraineté, ni militaire, ni sécuritaire. Il ne faut pas chercher des coupables à l'extérieur* »⁴⁰. Certains activistes congolais, attachés aux droits humains et aux processus démocratiques, peuvent effectivement regretter la prudence diplomatique de la Belgique qui ne fait passer les messages relatifs aux valeurs qu'en douceur. On leur laissera le mot de la fin : « *C'est très bien les accolades fraternelles quand Félix se rend à Bruxelles ou quand le roi Philippe et son Premier ministre viennent ici, mais la diplomatie du bisou a ses limites. Est-ce un chèque en blanc à l'homme qui est au pouvoir ?* »⁴¹.

39 Extrait cité dans *La Libre Belgique*, 1^{er} février 2023. Le discours complet du pape François prononcé dans le jardin du palais de la Nation à Kinshasa le 31 janvier 2023 est disponible via le site [Vatican.va](https://www.vatican.va) à la section « discours ». Le souverain pontife y dénonce aussi le mal endémique de la corruption en RDC : « *Dans la société, ce sont souvent les ténèbres de l'injustice et de la corruption qui obscurcissent la lumière du bien* ».

40 Extrait cité dans *Le Monde*, 7 mars 2023. Le président français n'était pas avare en franches exhortations puisqu'il poursuivait en disant : « *Bâissez une armée solide, construisez la sécurité autour de l'Etat (...). Faites passer la justice transitionnelle pour que vous n'ayez pas de criminels de guerre encore en responsabilité ou sur le terrain* ».

41 Activistes qui attendent un « *sursaut bruxellois en faveur du peuple congolais* » cités par Hubert Leclercq, « *Les limites de la 'diplomatie du bisou'* » dans *La Libre Belgique*, 30 mai 2023.

Cahiers ISPOLE – Working Papers

n°1

institut de Sciences Politiques Louvain Europe
ISPOLE

En ligne

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-ispole.htm>

Réseaux sociaux

facebook.com/InstitutIspole

x.com/ISPOLE_UCL

linkedin.com/company/ispole